PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Agence des 50 pas géométriques Martinique

# DEMANDE DE CESSION A TITRE ONEREUX

| □ **Usage d'Habitation** | □ **Usage professionnel** |
|---|---|
| Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France | Cadre réservé à l'Administration<br><br>**N° dossier : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I**<br><br>Dossier traité au titre de la loi 2021 -1004 du 22 Août 2021 climat résilience |

## 1. IDENTITÉ et coordonnées du demandeur

**<u>Vous êtes une personne physique</u>**

□ Mademoiselle □ Madame □Monsieur

Nom* : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Nom épouse : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Prénoms* (dans l'ordre de l'état-civil) : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Situation familiale* : □ Célibataire □ Marié(e) □ Divorcé(e) □ Pacsé(e) □ Concubinage □ Veuf (ve)

Profession :

I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Adresse* : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

I__I__I__I__I__I__I__I__I____I__I__I__I__I__I Code postal : I__I__I__I__I__I Commune : __I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Tél fixe : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Portable : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

E-mail _____@_____

**<u>Vous êtes une personne morale (ex : entreprise, commerce…)</u>**

Dénomination* : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__

## 2. DEMANDE de cession ( cochez les cases correspondantes )

□ **<u>En tant que personne physique,</u>**
Je sollicite la cession d'un terrain situé dans un espace urbain ou d'urbanisation diffuse dans un secteur de la zone des cinquante pas géométriques et supportant une construction à usage d'habitation.

Je joins, <u>obligatoirement</u> pour toute demande :
□ la copie de la carte d'identité ou passeport
□ la copie complète du livret de famille tenu à jour
□ la photographie couleur du bâtiment

**Je déclare que :**

□ **je suis moi-même l'auteur de cette construction**

□ **je suis un des ayants droits de la personne désignée ci-dessous (préciser les noms et prénoms dans l'ordre de l'état-civil)**
Auteur de la construction :
Nom* : |__|__|__|

## 4. RENSEIGNEMENTS concernant le terrain

La construction se trouve sur un terrain cadastré sous la section : I__I__I N° I__I__I__I__I
est située sur le territoire de la commune : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I
du lieu-dit : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__

| **7. MENTION LÉGALE** |
| --- |
| Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données à caractère personnel |
| L'agence des 50 pas géométriques est responsable du traitement de données des occupants de la zone des cinquante pas géométriques dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses missions. La communication des données est obligatoire pour permettre à l'Agence des 50 pas géométriques d'accomplir ses diligences. Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données en vue de l'observation et du suivi des occupations des terrains, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général. Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'Agence des 50 pas géométriques et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général. Conformément au chapitre 5 (section 2) de la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis les cas où la règlementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du secrétariat du service de régularisation qui vous communiquera toute information à cette fin. |

*Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue - Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France*

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE**

**Contact /Information**
Agence des 50 pas géométriques de la Martinique
Immeuble Le Trident - 12-14 Av. Louis Domergue Montgérald
97200 Fort de France
Tél. 0596 42 65 20 • Fax 0596 39 78 37
regularisation@50pas972.com. www.agence50pas972.org.

**SERVICE RÉGULARISATION FONCIÈRE**
0596 42 65 23 - 0596 42 65 30

**Horaires d'ouverture au public** : du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 • le lundi, mardi et jeudi de 14h00 - 17h00 **UNIQUEMENT SUR RDV**